

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1135*
19 mai 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT TRENTE-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 19 mai 2009, à 10 h 5

Président: M. Idriss JAZAÏRY (Algérie)

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1135^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Alors que commence la deuxième partie de la session de 2009 de la Conférence du désarmement, je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos hôtes de marque d'aujourd'hui, S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M^{me} Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse et S. E. M. Mourad Medelci, Ministre algérien des affaires étrangères. Leur présence aujourd'hui parmi nous témoigne assurément de l'importance que ces éminentes personnalités accordent à la Conférence du désarmement et de leur engagement résolu en faveur du désarmement et de la non-prolifération, donnant ainsi incontestablement une nouvelle dimension à nos efforts visant à obtenir au sein de la Conférence du désarmement des résultats concrets au stade crucial où nous nous trouvons actuellement.

Avant de leur donner la parole je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M^{me} l'Ambassadrice Klara Akóts, qui est entrée en fonctions en qualité de représentante de la Hongrie à la Conférence.

Je saisis cette occasion pour l'assurer de notre coopération et de notre appui dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

J'invite maintenant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ban Ki-moon, à prendre la parole devant la Conférence. Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole.

M. BAN Ki-moon (Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour l'occasion que vous me donnez de prendre la parole devant la Conférence du désarmement et je vous remercie aussi très vivement de votre chaleureux accueil.

Avant de commencer, je voudrais m'adresser tout particulièrement aux distingués Ministres des affaires étrangères qui nous ont honoré de leur présence ici aujourd'hui: S.E. M. Mourad Medelci, Ministre algérien des affaires étrangères et S. E. M^{me} Micheline Calmy-Rey, Ministre suisse des affaires étrangères. Je vous remercie pour votre sens politique et votre participation aux efforts faits pour que la Conférence du désarmement progresse dans ses travaux.

Je suis heureux que la présente séance se tienne dans un climat international qui s'est amélioré. Tout récemment, le Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010 a achevé sa troisième session sur une note rafraîchissante et positive, ce qui représente un net changement par rapport aux années précédentes.

Je me félicite aussi de ce que le Président Obama des États-Unis et le Président russe Medvedev ont annoncé récemment que leurs deux pays engageraient des pourparlers pour remplacer un traité sur le contrôle des armes nucléaires datant de la guerre froide et réduire le nombre de ces armes dans le monde. Je souhaite le plus grand succès des négociations qui se déroulent à Moscou entre ces deux pays.

(M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

On compte maintenant un certain nombre d'initiatives émanant à la fois d'États possédant des armes nucléaires et d'États n'en possédant pas et qui donnent une nouvelle impulsion en faveur du désarmement. Elles montrent la voie à suivre en mettant fin aux divisions et à la paralysie du passé et en se dirigeant vers un dialogue et des progrès véritables. Ces signes de renforcement de la volonté politique représentent une occasion que nous ne devons pas manquer.

Lorsque je m'adresse à des publics un peu partout dans le monde et parle avec les dirigeants mondiaux, un thème revient constamment: nous vivons une ère d'interdépendance. Les crises de l'année dernière – alimentaire, énergétique et maintenant économique – l'ont clairement montré à tous.

Les solutions à ces crises et à d'autres questions importantes telles que celle des changements climatiques – j'espère que les dirigeants mondiaux s'attaqueront à cette question avec beaucoup de vigueur à Copenhague – résident dans le multilatéralisme, un nouveau multilatéralisme où la coopération remplace les affrontements, où la créativité remplace le marasme. Une nouvelle approche multilatérale de ce type est plus que jamais nécessaire en matière de désarmement et de non-prolifération.

L'année dernière, j'ai présenté ma proposition en cinq points visant à relancer la cause du désarmement. Je me félicite de ce que ma proposition ait été largement prise en compte. Je me félicite aussi des nombreuses évolutions, déclarations et initiatives récentes qui peuvent aider ma proposition à se traduire par des progrès réels. Cependant, je tiens à souligner que les efforts bilatéraux dont nous sommes témoins doivent alimenter un cadre multilatéral plus large. C'est la seule façon de rendre le processus viable et durable.

Le monde se tourne vers la Conférence du désarmement et attend d'elle qu'elle profite de ces mesures et signaux positifs pour établir une stratégie mondiale cohérente. La Conférence est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Elle représente un partenariat mondial qui peut, à partir d'éléments disparates, établir des accords politiques globaux.

Les divergences sont fortes, mais elles ne sont pas insurmontables. Elles ne peuvent pas non plus servir d'excuse à la paralysie. L'histoire de la Conférence du désarmement et des organes qui l'ont précédé le prouvent sans aucun doute. Même au plus fort de la guerre froide, des accords historiques, en particulier le TNP, ont été conclus. Ultérieurement, la Conférence a élaboré la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous devrions nous inspirer de ces réalisations passées.

La stabilité stratégique, la confiance entre les nations et le règlement des conflits régionaux détermineront bien évidemment le rythme et l'ampleur des progrès possibles. Cependant, vous avez la possibilité de faire fond sur les progrès déjà réalisés, de renoncer aux positions très arrêtées et de vous tourner plutôt vers les objectifs communs de paix et de développement.

À la récente session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010, j'ai appelé les États membres à faire preuve d'un esprit de compromis et de souplesse au lieu d'adopter des positions très arrêtées. Cet esprit est également nécessaire à la Conférence du désarmement. Vous avez une responsabilité particulière à assumer cette année pour démontrer que la Conférence du désarmement a un rôle essentiel à jouer en tant que principal pilier du

(M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

désarmement et de la non-prolifération. La formule du travail routinier ne doit pas prévaloir. Il est maintenant temps de sortir de plus de dix ans d'impasse. Vous êtes saisis d'un document sur lequel un consensus peut se dégager et qui aborde toutes les questions de fond et de procédure.

Je suis reconnaissant au Président actuel, l'Ambassadeur Jazaïry, aux autres Présidents de 2009 et à tous les membres de la Conférence pour l'engagement et la souplesse accrus dont ils ont fait preuve et qui ont permis d'aboutir à ce stade.

Un aspect important de cette proposition est qu'elle complète le mandat de négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles par des dispositions concernant «une vérification internationale et effective». C'est là un important pas en avant. Il en va de même pour la création de groupes de travail chargés d'examiner la question des garanties négatives de sécurité efficaces, celle de la réalisation d'efforts progressifs et systématiques pour réduire le nombre d'armes nucléaires et toutes les questions relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Je tiens aussi à souligner que la Conférence peut fortement contribuer à la réalisation de l'objectif ultime d'élimination complète des armes nucléaires. Cependant, ce résultat ne pourra être obtenu que si tous les États, dotés ou non de l'arme nucléaire, sont prêts à honorer leurs engagements en matière de désarmement et de non-prolifération et à maintenir un climat international propice au désarmement. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a donc une importance cruciale.

Le fait de mettre à nouveau l'accent sur le désarmement et la non-prolifération aura un effet bénéfique sur la sécurité et la stabilité internationales. elle pourra aussi avoir des retombées positives considérables sur la paix et le développement.

Le monde fait face à une profonde crise économique et financière. En accélérant le désarmement, nous pourrions dégager les ressources dont nous avons besoin pour lutter contre les changements climatiques, faire face à l'insécurité alimentaire et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Unissons-nous en partageant une même vision d'un monde plus sûr. Trouvons le courage d'agir hardiment pour que cela devienne une réalité.

Je vous adresse tous mes vœux de succès pour le reste de la session de 2009.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son importante déclaration et pour ses mots aimables adressés au Président et à mes collègues de l'équipe des six Présidents (P-6).

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

M^{me} CALMY-REY (Suisse): Merci Monsieur le Président. Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs, nous vivons aujourd'hui un moment fort de la Conférence du désarmement. C'est un moment d'espoir, car il semble

qu'enfin nous nous approchons de la percée tant attendue depuis des années. Votre présence à Genève, Monsieur le Secrétaire général, est une fois de plus le témoignage de votre engagement personnel en faveur du désarmement, notamment du désarmement nucléaire, ainsi qu'en faveur de la Conférence elle-même. C'est également pour moi un plaisir de saluer ici mon homologue algérien. En effet, l'Algérie, en assurant la présidence de la Conférence du désarmement, et en agissant avec les cinq autres Présidents de cette année, a joué un rôle crucial pour l'avancement des travaux de la Conférence.

Je me joins enfin aux appels lancés par le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Ministre Medelci aux membres de la Conférence pour qu'ils adoptent rapidement un programme de travail.

La situation internationale a évolué de telle sorte que la Conférence du désarmement est à nouveau en mesure de négocier, ce qui est sa véritable raison d'être. Nous avons été les témoins ces dernières semaines de signaux très encourageants. Je me réfère entre autres à la déclaration commune sur le désarmement nucléaire des Présidents Obama et Medvedev, ainsi qu'au discours fait sur le même thème à Prague en avril dernier par le Président Obama. La volonté ainsi affirmée par les États-Unis et la Russie de relancer les négociations bilatérales sur une réduction de leurs armes nucléaires a une influence directe sur les autres instances chargées des questions de désarmement, notamment les instances multilatérales telles que la Conférence du désarmement ou la Première Commission à New York.

Il y a quelques jours à peine plusieurs d'entre vous se trouvaient à New York à l'occasion de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Vous avez à cette occasion pu être les témoins d'un changement d'atmosphère encourageant par rapport à celui que nous avons connu lors des réunions précédentes. À cette session de New York, nous avons d'une part assisté à un début de rééquilibrage dans l'accent mis sur les trois piliers du Traité sur la non-prolifération, à savoir la non-prolifération, le désarmement, et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. D'autre part, le débat sur le désarmement nucléaire a clairement été marqué par un ton nouveau et prometteur. Nous devons donc saisir l'occasion supplémentaire qui s'offre aujourd'hui de rebondir, ici à Genève, en profitant de l'atmosphère constructive présente depuis le début de cette année.

La vision d'un monde sans armes nucléaires est désormais relancée. Elle est en plein accord avec celle de mon pays, la Suisse, qui prône le règlement pacifique des conflits, le développement du droit international, et pour lequel la non-prolifération et le désarmement sont les priorités. Mon pays a donc l'intention d'apporter sa pleine contribution à la réalisation d'une telle vision. Cette réalisation se fera évidemment par étapes. En ce sens, nous nous devons de soutenir rapidement l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence du désarmement. C'est en effet seulement en adoptant un tel programme de travail que la Conférence du désarmement pourra renforcer sa crédibilité. Il est vrai que le projet à réaliser est très ambitieux. Toutefois, il représente également le fruit équilibré de plusieurs années d'intenses consultations. La Conférence du désarmement ne peut pas se permettre de laisser passer l'occasion qui se présente aujourd'hui. Elle doit au plus vite être en mesure de commencer les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles à des fins militaires. Elle doit également continuer ses discussions substantielles sur les autres sujets prioritaires que sont le désarmement

(M^{me} Calmy-Rey, Suisse)

nucléaire, les garanties négatives de sécurité et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

En tant que membre actif de la Conférence du désarmement et en tant que pays hôte, la Suisse est très fière des résultats obtenus dans cette enceinte. Vous le savez tout aussi bien que moi, ces résultats ont été précédés de longues périodes d'attente. Vous êtes également parfaitement conscients du fait que chaque percée arrive quand la constellation géopolitique le permet. Je suis convaincue que nous sommes aujourd'hui dans une telle situation. C'est pour cette raison que la Suisse soutient pleinement le programme de travail qui nous est actuellement soumis et que nous espérons qu'un consensus pourra être dégagé. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre engagement et de votre attention.

Le **PRÉSIDENT**: Je remercie la Chef du Département fédéral des affaires étrangères pour son allocution et ses mots d'appréciation adressés à l'Algérie et à mes collègues du P-6.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mourad Medelci, Ministre algérien des affaires étrangères.

M. MEDELICI (Algérie): Monsieur le Président de la Conférence du désarmement, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Madame Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, Monsieur le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, Monsieur le Haut Représentant pour les affaires de désarmement, Excellences, Mesdames et Messieurs, je voudrais en tout premier lieu vous dire combien nous avons été fortement encouragés par les propos tenus ici même par M. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les perspectives prometteuses des consultations destinées à relancer les processus de négociation d'un désarmement général et complet. Ces propos sont d'abord l'expression d'une claire réaffirmation des objectifs qui ont été assignés à notre Conférence par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Ils sont aussi une formidable source d'inspiration pour réunir les conditions propices à l'émergence d'un consensus qui servirait nos idéaux de paix, de sécurité et de prospérité. Ces propos témoignent également du fait que nous sommes arrivés à ce que les analystes appellent un «point de basculement» dans le cadre de la Conférence du désarmement.

C'est dire qu'il ne tient qu'à nous que les progrès que nous avons réalisés dans le cadre de nos consultations puissent ouvrir la voie à un engagement constructif et finalement à une plate-forme d'entente pour la relance des travaux de la Conférence du désarmement. La dynamique ainsi amorcée ne manquera certainement pas d'avoir un effet d'entraînement positif sur la prise en charge des questions apparentées ou connexes à travers tout le système des Nations Unies.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude au Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze et au Haut Représentant pour les affaires de désarmement, M. Sergio Duarte, dont le soutien précieux et les conseils avisés ont été particulièrement utiles en cette période cruciale de consultation.

(M. Medelci, Algérie)

Enfin et surtout, je ne manquerai pas de rendre hommage à la souplesse et à l'esprit d'accommodement mutuel dont tous les représentants des États membres de la Conférence ont fait preuve sur des questions aussi sensibles que délicates, ce qui augure bien d'une issue prochaine qui sera, je n'en doute pas, positive.

Les différences dans les perceptions nationales des États membres en matière de sécurité ont certes entravé la progression de la Conférence dans la voie tracée par l'Article 11 de la Charte des Nations Unies et par la résolution de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement mais, loin de perdre espoir, les États membres ont persévéré. Des progrès ont fini par se manifester durant les deux dernières années dans la recherche d'un consensus au sein de la Conférence sur son programme de travail. Ces progrès se sont accélérés au cours des dernières semaines. C'est donc très volontiers que je m'associe au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour féliciter le Président de la Conférence, l'Ambassadeur Idriss Jazaïry, et chacun des ambassadeurs membres du P-6 pour les résultats indéniables déjà obtenus. Ils y sont parvenus par un remarquable travail d'équipe qui, dépassant les clivages traditionnels, a assurément permis d'engager la Conférence sur la voie désirée.

Grâce aux efforts de tous, la Conférence sera bientôt à même de renouer avec sa vocation première, en tant qu'enceinte privilégiée pour la promotion et la préservation de la sécurité internationale.

Dans l'allocution que j'ai prononcée devant vous le 17 mars, j'ai évoqué le fait que le Président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Abdelaziz Bouteflika, avait en 1979, alors qu'il était Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, présidé la séance inaugurale du Comité du désarmement. C'était en effet le commencement d'une grande aventure, au cours de laquelle le Comité puis la Conférence du désarmement adoptèrent tour à tour la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

C'est pour moi une source de grande satisfaction, trente ans plus tard, qu'il échoie à l'Algérie de marquer sa présence au moment où la Conférence prend un nouvel élan, tout aussi prometteur, pour jeter les bases d'un consensus international pour un monde plus sûr.

La communauté internationale comprend aujourd'hui combien est illusoire la sécurité à l'abri des remparts de l'idéologie dogmatique ou du bouclier de la suprématie militaire. Elle prend conscience du fait que la véritable sécurité internationale ne peut résulter que d'un climat de confiance entre partenaires disposés à se mettre au service d'une approche multilatérale et solidaire du désarmement.

Telle est la lecture du message qui se dégage de la déclaration du Premier Ministre Gordon Brown du Royaume-Uni sur l'énergie nucléaire et la prolifération, et de la déclaration conjointe des Présidents Medvedev de Russie et Obama des États-Unis. Telle est aussi mon interprétation de la communication qui vous a été adressée, Monsieur le Secrétaire général, par le Président Sarkozy, au nom de l'Union européenne.

Ces importantes initiatives, parmi d'autres, ont contribué à créer un climat de confiance propice à la relance des travaux de la Conférence du désarmement. Il en est ainsi des nombreuses

(M. Medelci, Algérie)

prises de position régionales en faveur de l'initiative du Président de la Conférence du 26 mars contenue dans un document officiel sur les éléments qui pourraient constituer un programme de travail.

Il y a lieu de souligner le soutien apporté à cette initiative par la récente Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés tenue à La Havane, par des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) réunis à Djedda, ainsi que par le Groupe arabe à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP, à New York, sans oublier, bien sûr, les nombreuses expressions de soutien d'États membres des quatre groupes de la Conférence.

Je voudrais ici féliciter les six Présidents de 2009 qui, répondant à ces échos favorables, ont fait leur cette proposition et ont décidé de la formaliser en tant que document officiel de la Conférence.

Nous souhaitons que, sur cette base, les six Présidents entament le plus rapidement possible, parce que la conjoncture est favorable, un nouveau cycle de consultations avec les États membres pour sauvegarder et consolider les acquis qui ont été obtenus, mais qui demeurent fragiles. Il faut espérer que la Conférence ne laissera pas passer cette occasion propice à l'émergence d'un consensus inclusif. Jamais les conditions n'ont été aussi encourageantes à cet égard.

L'adoption du programme de travail, dans ces circonstances, apparaîtrait alors comme l'aboutissement d'efforts méritoires de tous les États membres. Mais ce n'est en même temps qu'un simple point de départ pour la relance des travaux de fond. Applicable à la seule année en cours, il faudra espérer que le programme de travail qui sera approuvé offrira le cadre idoine pour la poursuite des négociations et discussions durant la période qui suivra.

Des tâches urgentes et d'autres à moyenne échéance attendent la Conférence: aussitôt après l'adoption de son programme de travail, et conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, la Conférence devra nommer les présidents des groupes de travail ainsi que les coordonnateurs spéciaux. Elle devra également arrêter son calendrier de travail; le véritable «nouveau départ» aura lieu lorsque s'engageront effectivement les négociations, les discussions et les échanges de vues et d'informations de fond sur chacun des sept points de l'ordre du jour.

Par notre engagement déterminé et constructif sur le travail de fond qui nous attend à moyen terme, nous exprimons en commun le refus de subir l'avenir et notre volonté d'en être les artisans multilatéraux au service des aspirations universelles d'un monde de paix et de sécurité.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Le **PRÉSIDENT**: Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Algérie pour son importante déclaration et pour ses mots aimables adressés au Président et à mes collègues du P-6.

Je voudrais, au nom de la Conférence du désarmement, adresser nos sincères remerciements à M. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à

(Le Président)

M^{me} la Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse et à M. le Ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire pour leurs orientations et leurs encouragements précieux. Nous leur sommes profondément reconnaissants pour leur appui à ce stade crucial où nous tenons véritablement entre nos mains, semble-t-il, les éléments d'accords nécessaires pour mettre fin à la paralysie qui frappe la Conférence du désarmement depuis près de douze ans.

À cet effet, j'ai l'honneur de soumettre formellement à la Conférence, au nom du P-6, le document CD/1863, intitulé «Projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009». Après parachèvement des consultations, le texte, tel qu'il sera adopté, offrira, je l'espère, au-delà de l'année en cours, un cadre pour nos délibérations futures qui nous évitera les aléas d'un passé récent. Le document CD/1863 est accompagné d'une lettre explicative sur les modalités de ces consultations, que je soumets à votre réflexion sans la commenter, pour éviter de retenir plus longtemps nos hôtes de marque.

Avant de clore cette séance, je voudrais maintenant inviter la Conférence à examiner une nouvelle demande reçue d'un État qui n'est pas encore membre de la Conférence et qui souhaite participer à nos travaux en qualité d'observateur durant la présente session. Cette demande, reproduite dans le document CD/WP.551/Add.6, a été formulée par le Liban.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter cet État à participer à nos travaux conformément au Règlement intérieur?

Il ne semble pas y avoir d'objections.

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT: Nos travaux sont ainsi achevés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le vendredi 22 mai 2009, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 35.
